

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Politique québécoise de la jeunesse**

## **La Coalition Poids invite le gouvernement à appliquer ses recommandations pour l'avenir des jeunes**

---

**Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2015** – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) recommande au gouvernement de saisir l'opportunité de la révision de la Politique québécoise de la jeunesse pour agir et instaurer des mesures favorisant la santé de la prochaine génération. Dans son mémoire déposé lors des consultations à cet effet, elle souligne la gravité de la problématique du poids et ses conséquences sur la santé et l'économie du Québec.

Rappelons que 20 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont en surpoids ou obèses. Pour les adultes âgés de 25 à 29 ans, cette statistique bondit à 40 %. « Cette augmentation est alarmante », indique la directrice de la Coalition Poids, Corinne Voyer. « Le gouvernement a la responsabilité sociale de ne pas léguer le fardeau du surpoids de la population à nos jeunes. Pour ce faire, il doit agir rapidement et accorder une réelle importance à l'adoption de mesures favorisant une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif chez les jeunes. »

Dans son document de consultation, le Secrétariat à la Jeunesse du Québec reconnaît que la consommation de boissons sucrées et d'aliments préparés, ainsi que l'augmentation de la taille des portions, sont les principaux facteurs contribuant aux problèmes de santé physique liés à l'alimentation. Afin de remédier à cette situation, la Coalition Poids recommande d'une part, d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus seraient réinvestis dans la prévention de l'obésité et des maladies chroniques. « Cette taxe a été démontrée efficace, comme au Mexique. Au Québec, elle est attendue avec impatience et est inévitable, compte tenu du nombre croissant de personnes souffrant d'obésité, de diabète et de maladies cardiovasculaires. Il faut poser des gestes concrets dès maintenant », ajoute Mme Voyer. D'autre part, la Coalition Poids recommande, entre autres, d'interdire la promotion de fontaines « à volonté » dans les restaurants, ce qui limiterait la surconsommation de ces sucres liquides.

Il est également important d'étendre l'adoption de politiques alimentaires scolaires du primaire jusqu'aux cycles supérieurs et de soutenir les jeunes pour qu'ils développent leurs compétences culinaires et alimentaires en classe et lors d'activités parascolaires. « Cet aspect revêt une importance particulière, puisqu'il augmentera leur indépendance face aux produits transformés et à la restauration rapide », poursuit la directrice.

Enfin, il faut encourager l'adoption d'un mode de vie physiquement actif le plus tôt possible à l'enfance, notamment en assurant des aménagements sécuritaires pour favoriser le transport actif entre l'école et la maison et en rendant obligatoire un temps minimal pour les cours d'éducation physique et à la santé. L'obésité représente un fardeau de 1,5 milliard de dollars sur le système de santé québécois et implique davantage de coûts en perte de productivité. C'est pourquoi il est prioritaire de reconnaître la

problématique du poids comme un obstacle pour la jeunesse, sa santé et son épanouissement économique. Pour relever l'ensemble des défis, la prochaine politique doit absolument être accompagnée d'un plan d'action et des investissements nécessaires. « Le gouvernement doit réduire les obstacles qui nuisent à l'adoption de saines habitudes de vie. Il s'agit d'investir collectivement dans la réussite scolaire, l'épanouissement personnel et social et dans la vie active des jeunes », conclut Corinne Voyer.

Pour consulter l'ensemble du mémoire *La santé : une ressource indispensable pour des générations futures épanouies et productives*, [cliquez ici](#).

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cgpp.qc.ca](http://www.cgpp.qc.ca).

– 30 –

### **Pour une demande d'entrevue, contactez :**

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

[cvoyer@cgpp.qc.ca](mailto:cvoyer@cgpp.qc.ca)